



Emetteur	Direction de la Communication et de l'Information
Date	17 octobre 2019
Objet :	Le Département, en partenariat avec l'ONF, crée une forêt durable

Le Département, en partenariat avec l'ONF, crée une forêt durable

Dans le cadre de la déviation de Jargeau, le Département du Loiret réalise, avec le soutien de l'Office National des Forêts (ONF), la mise en place d'une forêt durable et adaptée au changement climatique, sur une surface de près de 15 hectares.

Le Département a sollicité l'ONF qui lui a remis, le 11 octobre dernier, son étude préalable à la mise en place de boisements compensatoires au défrichement réalisé pour ce projet. Cette étude permettra au Département de lancer un marché de travaux garantissant au territoire la création d'un boisement durable et de qualité. Dès cet hiver, le Département engagera les premiers travaux de boisements.

Pour assurer la pérennité et la qualité de ces nouveaux boisements, le Département a travaillé en partenariat avec l'ONF, afin de s'assurer que les parcelles ciblées soient propices à la plantation, au sujet de la nature du sol, de l'environnement et de l'exposition du site. Les parcelles retenues sont majoritairement d'anciennes terres agricoles qui n'étaient plus cultivées.

Le Département a également privilégié des essences durables telles que les pins sylvestres ou maritimes, les chênes sessiles accompagnées et enrichies de chênes verts et tauzins, d'aulnes glutineux dans les zones humides. Grâce à un état des lieux détaillé des préconisations de préparations des sols et d'entretien ont été définies, afin de privilégier les espèces et les modalités de plantation les plus adaptées à chaque site.

Contact presse:
Cassandre Germain
02 38 25 43 93
06 37 99 23 20
cassandre.germain@loiret.fr